



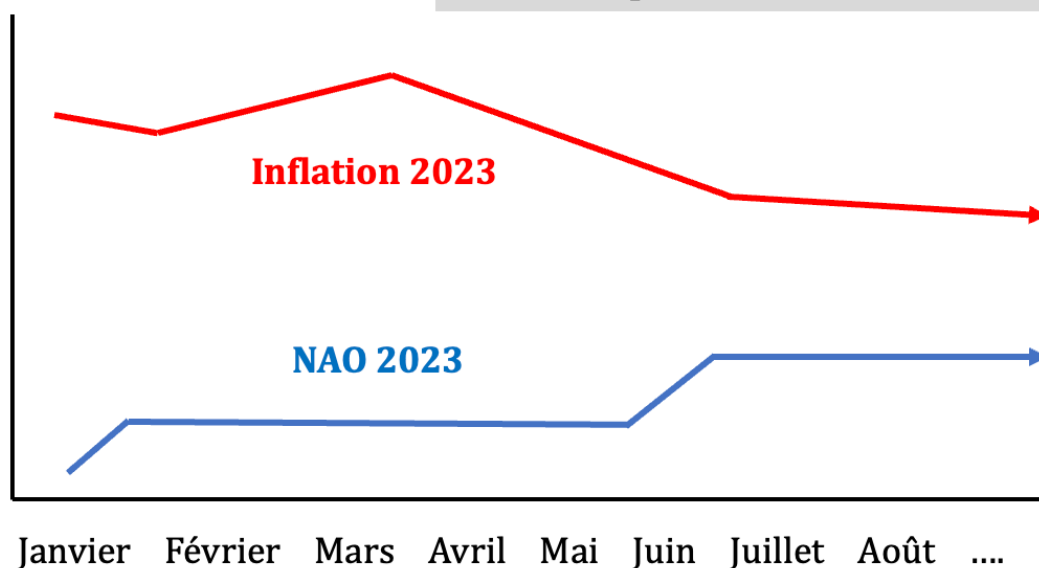
ENCADR'FLASH

NAO 2023 : tout ça pour ça !

L'accord NAO 2023, signé par les organisations FO RATP, UNSA RATP et CGT RATP, prévoyait une clause de revoyure en juillet.

Comme nous le supposions, l'affaire était entendue dès janvier 2023 et la rencontre de juillet n'a pas permis d'obtenir une mesure supplémentaire permettant de **compenser une inflation persistante**.

Les NAO 2023 ne remplissent pas leur objectif, à savoir **compenser le maintien du pouvoir d'achat**.



Lors de cette audience, la CFE-CGC Groupe RATP a réaffirmé la nécessité d'augmenter significativement la valeur du point de base, pour que les NAO répondent enfin à leur objectif, notamment en cette période de crise.

N'étant pas satisfait des mesures, un nouveau rendez-vous a été demandé pour décembre 2023.

La CFE-CGC Groupe RATP et les encadrants attendent maintenant **de vraies mesures permettant le maintien du pouvoir d'achat des encadrants !**